



GROUPE EXTENCIA

extencia.fr

SA MULTIMICROCLOUD

**AVENUE HENRI BECQUEREL
PARC D'ACTIVITES KENNEDY 1**

33700 MERIGNAC

Rapport du Commissaire aux Comptes Sur les Comptes Annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2019

Sommaire

*Rapport sur les comptes annuels
Bilan, Compte de résultat, Annexe*

SA MULTIMICROCLOUD

Avenue Henri Becquerel
Parc d'activités Kennedy 1
33700 MERIGNAC

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux Actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MULTIMICROCLOUD relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans les notes « Evénements significatifs postérieurs à la clôture » et « Titres immobilisés » de l'annexe des comptes annuels concernant les perspectives économiques et financières de la société et la valorisation des titres immobilisés à l'actif de la société.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La société comptabilise et évalue les frais de développement et les titres immobilisés inscrits à l'actif selon les modalités précisées dans les notes « Frais de recherche appliquée et de développement » et « Titres immobilisés » de l'annexe. Lors de la réalisation de nos travaux, nous nous sommes assurés de leur correcte évaluation.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication aux associés appelés à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit légal des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.



Fait à Bordeaux, le 04/12/2020

SARL AUDITORIA
Julien GROSSE
Commissaire aux Comptes

Annexe du rapport : description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✓ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✓ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ✓ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

Documents soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	546 300		546 300	438 300	108 000	24.64	
	Fonds commercial (1)	52 147		52 147	52 147			
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	8 898	8 898		1 503	1 503-	100.00-	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence								
Autres participations	28 000	28 000		28 000	28 000-	100.00-		
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières								
	Total II	635 345	36 898	598 447	519 950	78 497	15.10	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises	1 955		1 955	1 955			
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	6 691	2 505	4 186	7 477	3 291-	44.02-	
	Autres créances	18 031		18 031	18 412	381-	2.07-	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	2 382		2 382	17 676	15 294-	86.52-		
Charges constatées d'avance (3)				357	357-	100.00-		
	Total III	29 059	2 505	26 554	45 876	19 323-	42.12-	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	664 404	39 403	625 001	565 826	59 174	10.46	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

Documents soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 280 000)	280 000	280 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	472 000	472 000		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
Report à nouveau	390 038-	388 562-	1 476-	0. 38-	
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	39 226-	1 476-	37 750-	NS	
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total I	322 736	361 962	39 226-	10. 84-	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
Total II					
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
Total III					
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	1 429	2 992	1 563-	52. 25-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	247 209	142 662	104 547	73. 28	
Dettes fiscales et sociales	49 953	55 884	5 930-	10. 61-	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes	3 673	2 326	1 348	57. 94	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	302 265	203 864	98 401	48. 27
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	625 001	565 826	59 174	10. 46	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

302 265 203 864

COMPTE DE RESULTAT

Documents soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	5 171		5 171	23 439	18 267-	77. 94-
Production vendue de biens						
Production vendue de services	103 482	1 465	104 947	152 769	47 822-	31. 30-
Chiffre d'affaires NET	108 654	1 465	110 119	176 207	66 089-	37. 51-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1	1 502	1 501-	99. 94-
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			110 120	177 709	67 589-	38. 03-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			4 036	11 994	7 958-	66. 35-
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			262	69	193	278. 11
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			111 575	75 912	35 663	46. 98
Impôts, taxes et versements assimilés			1 186	1 687	501-	29. 70-
Salaires et traitements				62 368	62 368-	100. 00-
Charges sociales			2 012	22 054	20 042-	90. 88-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 503	2 966	1 463-	49. 33-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				1 188	1 188-	100. 00-
Dotations aux provisions						
Autres charges			20	163	143-	87. 46-
Total des Charges d'exploitation (II)			120 595	178 402	57 807-	32. 40-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			10 476-	693-	9 783-	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

Documents soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	28 000		28 000	
Intérêts et charges assimilées (4)	623	693	70-	10. 04-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	28 623	693	27 930	NS
2. Résultat financier (V-VI)	28 623-	693-	27 930-	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	39 099-	1 386-	37 713-	NS
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	127	90	37	41. 56
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	127	90	37	41. 56
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	127-	90-	37-	41. 56-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	110 120	177 709	67 589-	38. 03-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	149 346	179 185	29 839-	16. 65-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	39 226-	1 476-	37 750-	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Documents soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 625 000.74 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 110 118.65 Euros et dégageant un déficit de 39 226.26- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Poursuite des développements au cours de l'exercice.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus. Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les " covenants " bancaires

Commercialisation du logiciel PMS Hôtelier et logiciel restaurant

Les 2 nouveaux logiciels MMC sont à ce jour opérationnels dans le cloud et vont être commercialisés à partir de janvier 2021.

Compte tenu du contexte covid-19 et de l'absence du financement attendu et de tout espoir immédiat d'en obtenir un dans les prochains mois suffisant pour lancer la commercialisation telle que nous l'avions prévue, il a été décidé de lancer une commercialisation prudente au travers d'agents commerciaux rémunérés uniquement à la commission à partir de janvier 2021.

Un prévisionnel d'activité sur 3 exercices a été établi sur la base d'hypothèses de vente qui prennent en compte le contexte économique actuel, au mieux de nos connaissances, dans un contexte évolutif lié au covid-19.

Le chiffre d'affaires prévisionnel généré par la commercialisation de ces deux nouveaux logiciels et la maîtrise des coûts de commercialisation et de fonctionnement de la

ANNEXE

Documents soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

société, permettront de dégager un bénéfice d'exploitation à horizon N+2.

A la date d'arrêté des comptes, nous considérons que la continuité d'exploitation de la société n'est pas compromise.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Les développements ne sont pas encore achevés.

Aucun amortissement n'a donc été pratiqué sur les logiciels en cours de développement.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Documents soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	490 447		108 000
TOTAL			
Installations générales agencements aménagements divers	8 898		
TOTAL	8 898		
Autres participations	28 000		
TOTAL	28 000		
TOTAL GENERAL	527 345		108 000

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			598 447	598 447
TOTAL				
Installations générales agencements aménagements divers			8 898	8 898
TOTAL			8 898	8 898
Autres participations			28 000	28 000
TOTAL			28 000	28 000
TOTAL GENERAL			635 345	635 345

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	7 395	1 503		8 898
TOTAL	7 395	1 503		8 898
TOTAL GENERAL	7 395	1 503		8 898

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 503				
TOTAL	1 503				
TOTAL GENERAL	1 503				

ANNEXE

Documents soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation		28 000			28 000
Sur comptes clients	2 505				2 505
TOTAL	2 505	28 000			30 505
TOTAL GENERAL	2 505	28 000			30 505
Dont dotations et reprises financières		28 000			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	3 007	0	3 007
Autres créances clients	3 685	3 685	
Impôts sur les bénéficiaires	8 233	8 233	
Taxe sur la valeur ajoutée	5 356	5 356	
Groupe et associés	4 185	4 185	
Débiteurs divers	257	257	
TOTAL	24 722	21 715	3 007

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	247 209	247 209		
Personnel et comptes rattachés	31 143	31 143		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 643	11 643		
Taxe sur la valeur ajoutée	5 981	5 981		
Autres impôts taxes et assimilés	1 186	1 186		
Groupe et associés	1 429	1 429		
Autres dettes	3 673	3 673		
TOTAL	302 265	302 265		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions Ordinaires	0.0140		18 000 000		18 000 000
Actions à BSA	0.0140		1 000 000		1 000 000
BSA	0.0140		1 000 000		1 000 000

ANNEXE

Documents soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

	Recherche fondamentale	Recherche appliquée	Dévelop- pement	Total
Dépenses de recherche et de développement sans contrepartie spécifique :				
- n'entrant pas dans le cadre de commande client			546 300	546 300
Total 1			546 300	546 300
Total général				546 300

Il s'agit du détail du poste Frais de recherche et de développement au bilan.

Les dépenses engagées ont été inscrites en immobilisations, car il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.

La durée d'amortissement est fonction de la Nature des frais engagés et de la durée de vie probable des projets.

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial MULTIMICRO			52 147	52 147	
Total			52 147	52 147	

Le fonds commercial est celui reçu de la société MULTIMICRO à la constitution.

Il comprend notamment la clientèle, le droit au bail de l'activité d'origine de MULTIMICRO.

Il ne fait pas l'objet d'un amortissement, et à la date d'arrêté des comptes, aucun indice de perte de valeur n'a été dégagé, ce qui explique qu'aucune dépréciation n'ait été comptabilisée.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Documents soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés font l'objet d'une dépréciation par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Au 31/12/2019, les titres immobilisés ont été entièrement dépréciés, soit une dépréciation constatée en charges financières à hauteur de 28 000 euros.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Aucune dépréciation n'est requise sur ces stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Documents soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 860
Dettes fiscales et sociales	43 973
Total	48 833

Charges et produits constatés d'avance

ANNEXE

Documents soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)